

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

AFFICHAGE

Municipalité de Saint-Noël



A- IDENTIFICATION DU REQUÉRANT : Si non propriétaire: joindre une procuration / Propriétaire récent : joindre l'acte notarié
Nom complet :
Adresse:
Municipalité :
Téléphone :
Adresse électronique :
B- LOCALISATION DES TRAVAUX : Même que A
Adresse / lot:

Description détaillée des travaux projetés :

Nature des travaux :	Installation	Modification	Autre :
Type d'enseigne :	Enseigne en applique	Enseigne autonome	Enseigne amovible
	Enseigne à potence	Enseigne publicitaire	Enseigne mobile
Dimensions et mesures : (croquis au verso)	Dimensions projetées :		
	Hauteur totale de l'enseigne :		
	Système d'éclairage :		
Revêtement de l'affiche :	Type de poteau :	Fondation :	

C- RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA DEMANDE :	
Date de début des travaux :	Date de fin des travaux :
Coût approximatif des travaux :	Entrepreneur (si applicable) :
D- DÉCLARATION DU REQUÉRANT : En signant ce document, vous consentez à ce que la MRC de La Matapédia collecte certains renseignements personnels vous concernant. Ces renseignements sont collectés afin de traiter votre dossier et le refus de les partager en rend impossible le traitement. L'accès à vos renseignements personnels sera réservé aux services d'administration, d'aménagement et d'urbanisme et d'évaluation municipale de la MRC ainsi qu'à la municipalité locale concernée. À tout moment, vous pourrez retirer votre consentement, accéder aux fichiers vous concernant ou demander leur rectification en communiquant avec la MRC de La Matapédia (420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6), à greffe@mrcmatapedia.quebec ou au 418 629-2053.	
Je déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets.	
Signature du requérant :	Date :

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ANALYSE DE VOTRE DEMANDE :

1. Un plan à l'échelle montrant :

- a) les limites du terrain visé; b) les lignes de rue;
- c) la localisation de l'enseigne en spécifiant les distances de celle-ci par rapport aux éléments identifiés en a) et en b);
- d) dans le cas d'une enseigne publicitaire (ou panneau-réclame), les distances la séparant d'une halte routière, d'un belvédère, d'un boisé, d'un fossé, d'une intersection de rues, d'un passage à niveau et d'une autre enseigne publicitaire;

2° Les dimensions et la hauteur globale de l'enseigne ainsi que la superficie utilisée à la transmission du message;

3° Le plan à l'échelle et le devis de l'enseigne, incluant le texte et le graphisme de l'enseigne ainsi que la configuration de son support.

Municipalité de Saint-Noël



Légende :